



UN SECOND MANDAT POUR LE PRÉFET DE LA MRC DE JOLIETTE

Joliette, 23 novembre 2017 – Les membres du conseil de la MRC de Joliette ont témoigné unanimement leur confiance à leur collègue de la municipalité de Saint-Paul. En effet, M. Alain Bellemare a été reconduit pour un second mandat de deux ans, comme préfet de la MRC.

Il sera appuyé dans ce rôle par Mme Céline Geoffroy, mairesse de Notre-Dame-de-Lourdes qui agira comme préfète suppléante. Elle succède à M. Alain Larue, ancien maire de Notre-Dame-des-Prairies, qui avait annoncé sa retraite de la vie politique quelques semaines avant les récentes élections.

Enfin, le comité administratif sera complété par messieurs Alain Beaudry, maire de Joliette et Robert Bibeau, maire de Saint-Charles-Borromée. Ce dernier succède à M. Marc Corriveau, maire de Saint-Thomas. D'ailleurs, tous les membres du conseil ont tenu à remercier messieurs Corriveau et Larue pour leur dévouement et leur contribution au cours des deux dernières années.

M. Bellemare a remercié ses collègues de leur appui renouvelé et s'est dit très fier du travail accompli au terme de ce premier mandat amorcé en pleine redéfinition des relations Québec/municipalités : « Des dossiers tels que le transport collectif et le développement économique se sont avérés de francs succès. Ils nous ont permis de bâtir des assises solides afin de poursuivre efficacement le travail amorcé. Pour les deux prochaines années, la cohésion de notre conseil permettra la concrétisation de nos aspirations, principalement la révision du schéma d'aménagement, la réalisation du centre des congrès du Grand Joliette et le réaménagement plus fonctionnel des locaux de la MRC. »

-30-

Renseignements :

Sylvana Gingras, DGA
MRC de Joliette
450 759-2237, poste 222 / da@mrcjoliette.qc.ca